

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par Brigitte ANDRE

N. Réf. : BA/29.09.2017

Tél. 02 51 47 45 52

Objet : Compte rendu du Comité Technique du 29 septembre 2017

La Roche-sur-Yon, le 19 octobre 2017

**COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE  
DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Pour les représentants de la collectivité :

Monsieur Luc BOUARD, titulaire, excusé, remplacé par **Madame Geneviève POIRIER-COUTANSAIS**, suppléante, **Madame Anne-Sophie SARDAY**, titulaire, Monsieur Malik ABDALLAH, titulaire, excusé, remplacé par **Madame Nathalie BRUNAUD-SEGUIN**, suppléante, **Madame Sylvie DURAND**, titulaire, **Monsieur Michel VIAULT**, titulaire, Monsieur Gilbert OLIER, titulaire, excusé, remplacé par **Monsieur Pierre LEFEBVRE**, suppléant, **Monsieur Sylvain FARCY**, titulaire, **Monsieur Gilles RENOIR**, titulaire, Madame Christine PONSOT, suppléante et Monsieur Hervé CIFARELLI, suppléant.

Messieurs Bernard QUENAULT, Cyrille RAFFIN et Rémi PRIEUR, suppléants, étaient excusés.

Pour les représentants du personnel :

- Syndicat C.F.D.T. :

**Madame Dominique CHARTAUD**, titulaire, Monsieur Marc LEFEUVRE, titulaire, excusé, remplacé par **Monsieur Benoît DÉCHAMP**, suppléant et **Madame Lydia RICHARD**, titulaire.

Madame Jocelyne GUIBERT, suppléante, et Madame Adeline DUBOIS, suppléante, étaient excusées.

- Syndicat C.G.T. :

**Madame Christel RAYNAUD**, titulaire, Monsieur Benoit JAMONNEAU, titulaire, excusé, remplacé par Monsieur **Philippe PARPAILLON**, suppléant.

Monsieur Jean-Aimé RIDEAU, suppléant, était excusé.

- Syndicat F.O. :

**Monsieur Pascal BARBEAU**, titulaire.

Monsieur Frédéric DUBÉ, titulaire, Monsieur Noël KLIN, suppléant et Madame Sonia DAVIAUD, suppléante, étaient excusés.

- Syndicat S.U.D. :

**Madame Lydie MORILLEAU-GOBIN**, titulaire et Madame Stéphanie ERITEAU, suppléante.

Le nom des membres titulaires, ou remplaçant un titulaire et prenant part au vote, apparaît en gras.

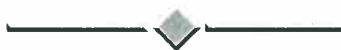
**Madame Anne-Sophie SARDAY** préside la séance.

Secrétaires de séance :

Secrétaire : **Madame Nathalie BRUNAUD-SEGUIN**

Secrétaire adjointe : **Madame Lydie MORILLEAU-GOBIN**, syndicat S.U.D.

Madame Brigitte ANDRÉ de la Direction des Ressources Humaines, assure l'assistance administrative.



**Monsieur Benoît DÉCHAMP** pour le syndicat C.F.D.T., souhaite que, dans le cadre de la mise au vote des dossiers, le nombre de votants au titre de la collectivité soit précisé sur les comptes-rendus des comités techniques.

**Madame Anne-Sophie SARDAY** approuve cette demande et informe les membres du Comité Technique que Madame Geneviève POIRIER-COUTANSAIS quittera la séance vers 15 h 15.

## I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 JUIN 2017

Le procès-verbal du Comité Technique du 16 juin 2017 est adopté sans observation.

## II – RÉORGANISATION DE LA DIRECTION RELATIONS CITOYENS

*Présentation par Camille ERNIE, directrice de la Direction Relations Citoyens.*

**Madame Christel RAYNAUD** pour le syndicat C.G.T., souligne que le coordonnateur des Instances consultatives est identifié en catégorie C alors qu'il relevait de la catégorie B.

**Madame Camille ERNIE** répond que la Direction des ressources humaines a réalisé une étude métier sur ce poste. Cette étude conclut qu'il s'agit bien d'un emploi de catégorie C. Ce poste sera transformé en catégorie B quand l'agent prendra en charge la mission relative à la gestion de la commission consultative des services publics locaux.

**Monsieur Philippe PARPAILLON** pour le syndicat C.G.T., s'interroge quant au prêt de matériels auprès des associations. Auparavant, toutes les demandes étaient centralisées au sein d'un guichet unique. Désormais, toutes ces demandes seront assurées par chaque direction suivant le domaine d'activité de l'association. Comment seront traitées les nombreuses demandes en fin d'année ?

**Monsieur Michel VIAULT** répond que le changement est minime. L'objectif est de redonner à chaque direction, la relation avec les associations relevant de leur secteur. Les associations sont classées par thématique et référencées par direction. Il s'agit d'une remise en cohérence avec les directions et les partenaires associatifs.

**Monsieur Philippe PARPAILLON** pour le syndicat C.G.T., précise que l'agent qui était affecté au guichet unique, anticipait les demandes.

**Monsieur Michel VIAULT** répond que les priorités seront identiques.

**Madame Camille ERNIE** précise que cette situation a été évoquée avec le service Évènementiel et logistique. En cas d'engorgements de demandes, un arbitrage sera sollicité auprès des élus afin de déterminer les priorités.

**Madame Dominique CHARTAUD** pour le syndicat C.F.D.T., s'interroge quant au profil de poste d'agent technique Accueil associations. Il est précisé sur le profil de poste « gestion en entretien du matériel audiovisuel mobile » mais qu'en sera-t-il des installations sur site, notamment le matériel de sonorisation, lors de manifestations ?

**Madame Camille ERNIE** répond que cette mission n'existe plus en raison des nombreux déplacements en dehors du temps de travail de l'agent. L'agent concerné ne bénéficiait pas de régime d'astreinte. Elle précise que les équipements sont très simples d'utilisation et qu'un guide de procédure sera mis en place dans chaque direction. Elle informe également que les agents de chaque direction susceptibles d'utiliser ce matériel seront formés.

**Monsieur Michel VIAULT** précise qu'une période de transition sera mise en place.

**Madame Dominique CHARTAUD** pour le syndicat C.F.D.T., s'interroge également quant au profil de poste de coordonnateur du service Accueil citoyens et associations. Elle estime que les missions ne sont pas très claires. L'agent assurera-t-il l'accueil mutualisé et l'accueil des associations ?

**Madame Camille ERNIE** répond que le métier d'accueil est particulier et que la présence du coordonnateur sur le terrain est indispensable. Il s'agit d'une faible part de ses missions. L'agent relève de la catégorie B et ses missions doivent correspondre au cadre d'emplois, ce qui n'était pas le cas auparavant.

**Madame Dominique CHARTAUD** pour le syndicat C.F.D.T., demande comment fonctionne la cellule pendant l'arrêt de maladie de l'agent situé au Château du Plessis ?

**Madame Camille ERNIE** répond que l'organisation venait juste de se mettre en place. Pendant cette absence, le responsable du service reprend en direct ces missions. Une demande de renfort au service Roche Services a été formulée auprès de la Direction des ressources humaines afin de mobiliser le responsable de service auprès du service Accueil associations.

**Madame Dominique CHARTAUD** pour le syndicat C.F.D.T., demande si l'agent technique Accueil associations sera sous-régisseur. Le profil de poste précise qu'il sera polyvalent en lien avec l'agent administratif Accueil associations. Ce dernier assure les missions de gestion administrative et financière.

**Madame Camille ERNIE** répond, qu'initialement, le coordonnateur devait être sous régisseur. Cependant, compte tenu de son absence, il est probable que l'agent technique soit sous régisseur.

**Madame Dominique CHARTAUD** pour le syndicat C.F.D.T., demande à quelle date le mini bus sera à la disposition des associations.

**Madame Camille ERNIE** répond qu'il sera à l'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (A.M.A.Q.Y.) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**MISE AU VOTE : dossier adopté :**

- par les représentations du personnel :

**Nombre de votants : 7**

**C.F.D.T. C.G.T. et S.U.D. : 6 POUR  
F.O. : 1 ABSTENTION**

- par les représentants de la collectivité :

**Nombre de votants : 8**

**Avis favorable à l'unanimité.**

**III – EVOLUTION DU PROFIL D'UN POSTE DE CATÉGORIE B AU SEIN DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

*Présentation par Sylvain FARCY, Directeur Général Adjoint du Pôle Services à la population.*

*Madame Lydie MORILLEAU-GOBIN quitte la séance pour ce dossier.*

*Madame Geneviève POIRIER-COUTANSAIS quitte la séance à 15 h 15.*

**Monsieur Philippe PARPAILLON** pour le syndicat C.G.T., informe que le projet éducatif territorial (P.E.D.T.) a été élaboré en lien avec les rythmes scolaires. Il demande si une décision a été prise quant à leur devenir suite aux questionnaires transmis dans les écoles ?

**Madame Anne-Sophie SARDAY** précise qu'aucune décision politique n'a été prise à ce sujet.

**Monsieur Michel VIAULT** précise que l'interrogation porte sur le plan financier. L'Etat va-t-il poursuivre son accompagnement, principalement financier, de ce dispositif ?

**Madame Anne-Sophie SARDAY** rappelle qu'une procédure a été mise en place. Dans un premier temps, la collectivité a sollicité l'avis des parents. Il semble que les avis soient très partagés sur ce sujet. C'est la raison pour laquelle la décision ne peut être prise dans l'immédiat.

**Monsieur Michel VIAULT** rappelle qu'une décision a été prise pour reconduire cette action au titre de l'année scolaire 2017/2018.

**Madame Dominique CHARTAUD** pour le syndicat C.F.D.T., demande si le poste, de catégorie A, de coordinatrice du Projet Educatif Locatif (P.E.L.) sera supprimé compte tenu du départ à la retraite de l'agent. Ces missions seront-elles reprises par le nouvel agent ?

**Monsieur Sylvain FARCY** répond par la négative.

**MISE AU VOTE : dossier adopté :**

**- par les représentations du personnel :**

**Nombre de votants : 7**

**C.F.D.T., C.G.T., F.O. et S.U.D. : 7 POUR**

**- par les représentants de la collectivité :**

**Nombre de votants : 8**

**Avis favorable à l'unanimité.**

**IV – QUESTIONS DIVERSES**

**Madame Anne-Sophie SARDAY** informe les membres du Comité Technique que Monsieur Philippe ROBERT représentant du personnel suppléant au titre du syndicat S.U.D., a démissionné. Il est remplacé par Madame Stéphanie ERITEAU.

**Monsieur Benoît DÉCHAMP** pour le syndicat C.F.D.T., demande pourquoi le dossier « Cabinet / Direction de la communication : modification de l'organigramme » n'est pas présenté au Comité Technique Ville, s'agissant d'une direction mutualisée ?

**Monsieur Michel VIAULT** rappelle qu'il s'agit d'une direction qui relève de l'Agglomération avant tout.

La Présidente,  
**Madame Anne-Sophie SARDAY**



La secrétaire,  
Pour les représentants de la collectivité

**Madame Nathalie BRUNAUD-SEGUIN**



La secrétaire adjointe,  
Pour les représentants du personnel,  
syndicat S.U.D.

**Madame Lydie MORILLEAU-GOBIN**



Direction des Ressources Humaines

Référence : CT du 29/09/2017

Affaire suivie par : Brigitte ANDRE

Tél. 02 51 47 45 52

Objet : Suites réservées aux dossiers du CT  
du 29 septembre 2017

La Roche-sur-Yon, le 19 octobre 2017

**Suites réservées aux dossiers présentés  
au Comité Technique du 29 septembre 2017**

| Libellé du dossier  | Référent      | Suite réservée                   |
|---|---------------|----------------------------------|
| Réorganisation de la direction Relations Citoyens                                       | Camille ERNIE | Mise en application<br>immédiate |
| Evolution du profil d'un poste de catégorie B<br>au sein de la Direction de l'Education | Sylvain FARCY | Mise en application<br>immédiate |

**Madame Anne-Sophie SARDAY,**  
Présidente du Comité Technique

